



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Paris, le 26 novembre 2021

N°1726

Agnès PANNIER-RUNACHER annonce les lauréats de l'appel à projet « Plateformes d'accélération vers l'industrie du futur » et lance, avec Elisabeth BORNE et Jacqueline GOURAULT, un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour développer les compétences de l'industrie 4.0.

Depuis 2017, la modernisation des entreprises industrielles a été massivement soutenue. La mise en place du plan pour la numérisation de l'industrie en 2018, et son accélération à travers le plan France Relance, ont permis de réaliser un rattrapage technologique inédit de notre écosystème industriel.

En particulier, **le guichet industrie du futur de France Relance** a permis de soutenir la modernisation de près du tiers des entreprises industrielles de notre pays, et **la mise en place par le Gouvernement de la filière nationale d'offre de solutions pour l'industrie du futur** permettra de faire émerger les champions de demain sur des technologies et solutions-clés pour notre souveraineté économique et industrielle.

Pour poursuivre et renforcer la dynamique de modernisation de l'économie engagée par le Gouvernement, **Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annonce ce jour le soutien de l'Etat à 8 plateformes d'accélération vers l'industrie du futur, dans le cadre de l'appel à projet du même nom.**

Sur les 17 candidatures déposées et auditionnées, 8 ont en effet reçu une décision favorable du Premier ministre pour un soutien de 31 millions d'euros. Elles sont présentes dans 7 régions :

- LOGIN (logistique), porté par DAHER en Occitanie
- PAD'OCC (aéronautique) porté par l'Université Fédérale Toulouse en Occitanie
- PFA NA (généraliste) porté par la Plateforme d'accélération de l'usine du futur de la Nouvelle Aquitaine
- PRACCIIS (généraliste), porté par TEAM HENRI FABRE en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- QUATRIUM AURA (généraliste) porté par le CETIM en Auvergne-Rhône-Alpes,
- QUATRIUM GE (généraliste) porté par le CETIM en Grand Est,

- QUATRIUM HDF (généraliste), porté par le CETIM en Hauts-de-France,
- QUATRIUM PDL (généraliste) porté par le CETIM en Pays-de-la-Loire.

Ces plateformes auront un rôle majeur pour faciliter l'adoption de technologies complexes par notre tissu industriel. En pratique, il s'agit de plateaux techniques permettant aux entreprises industrielles de découvrir les possibilités offertes par les nouvelles technologies, de réaliser des tests et essais sur une large gamme d'équipements (machines, logiciels) dans un environnement et des contraintes proches de ceux du milieu industriel. Ces plateformes permettront aux chefs d'entreprises et à leurs salariés de s'approprier ces solutions, et d'accompagner la transition de nos entreprises vers l'industrie du futur. Pour être totalement opérationnelles, et conformément aux cahiers des charges, les plateformes doivent recevoir un financement de leur région d'implantation. Elles seront progressivement mises en place entre la fin de l'année 2021 et le 1er trimestre 2022.

Par ailleurs, le dispositif des « 10 000 accompagnements vers l'industrie du futur », cofinancé par l'Etat et les régions, et qui s'adresse aux PME et ETI industrielles souhaitant être accompagnées dans leur transformation numérique, a été freiné par la crise sanitaire. Près de 3 000 accompagnements ont d'ores et déjà été réalisés ou lancés, mais il faut à présent aller plus loin. Ainsi, **Agnès PANNIER-RUNACHER annonce ce jour la prolongation du programme jusqu'au 31 décembre 2023.**

Enfin, pour accompagner la transition de notre tissu industriel vers l'industrie du futur, **le Gouvernement fait du développement des compétences liées à ces nouvelles technologies une priorité.**

Elisabeth BORNE, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, **Jacqueline GOURAULT**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et **Agnès PANNIER-RUNACHER**, ministre déléguée chargée de l'industrie, **annoncent le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'industrie 4.0 : anticiper les compétences de demain », dans le cadre du programme Territoires d'industrie et en association avec la Banque des Territoires.** Cet appel à manifestation d'intérêt¹ vise à soutenir 20 projets innovants pour répondre à des besoins de formation sur l'industrie du futur. Ce soutien pourra prendre la forme d'un cofinancement d'une prestation d'ingénierie et d'amorçage par la Banque des Territoires, ainsi que d'un soutien aux investissements par le fonds Territoires d'industrie jusqu'à 800 000 €. Il s'inscrit dans la continuité des efforts du Gouvernement pour développer les compétences de l'industrie, partout dans les territoires.

Contacts presse

Cabinet d'Elisabeth Borne : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

Cabinet de Jacqueline Gourault : communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : presse@industrie.gouv.fr

¹ Les dossiers de demande de soutien en ingénierie pourront être déposés sur la plateforme suivante : <https://www.banquedesterritoires.fr/appel-manifestation-dinteret-territoires-dindustrie-4-0-anticiper-les-competences-de-demain>

Les dossiers de demande de soutien en investissement pourront être directement déposés sur les plateformes régionales de Bpifrance.